

total de livres, mais aussi la valeur des marchandises importées de chaque pays.

M. YOUNG: Voici ce que je veux mettre en lumière: Sur quelle base le Gouvernement établit-il son calcul pour arriver à déterminer que nous avons importé pour tant de milliers de dollars de certaines marchandises de la Grande-Bretagne? Ce chiffre n'indique-t-il pas la valeur établie par les douaniers avant le prélèvement des droits?

L'hon. M. RHODES: La statistique du rapport trimestriel sur le commerce du Canada indique que nous avons importé d'Angleterre, durant l'année en question, 47,045 livres de cette denrée.

M. YOUNG: Cela ne répond pas à ma question. Si nous avons importé 47,045 livres évaluées à \$9,774, le prix est presque de 20c. la livre, tandis que l'article importé des autres pays ne comportait que le prix de 15c. la livre. Je voudrais savoir si cette différence ne s'explique pas de cette façon: n'arrive-t-on pas au chiffre de \$9,774 pour les importations d'Angleterre, en calculant la livre à \$4.86c. $\frac{2}{3}$? Est-ce exact, ou non?

L'hon. M. RHODES: Il faudrait à vrai dire poser cette question à mon collègue, le ministre du Revenu national.

M. YOUNG: Il est à son siège. Il peut répondre.

L'hon. M. RHODES: Je ne vois pas quel rapport cela peut avoir avec la question à l'étude.

M. YOUNG: Un rapport de la plus haute importance. Peut-être le ministre du Revenu national répondra-t-il.

L'hon. M. RYCKMAN: L'honorable représentant de Weyburn (M. Young) a parfaitement raison de dire que la livre est calculée à \$4.86c. $\frac{2}{3}$. Telle était la valeur de la livre quand le dollar était au pair et quand le tarif douanier a été élaboré.

M. YOUNG: Nous voici donc dans cette situation, pour la première fois dans l'histoire du Canada, qu'on ne peut se fier aux rapports sur le commerce du Canada, c'est-à-dire à une statistique officielle, publiée par l'Etat au sujet de nos échanges avec l'étranger. On y voit que nous avons fait un commerce de tant de milliers ou de millions de dollars avec un certain pays, mais, après coup, le ministre doit avouer qu'il ne faut pas se fier à ces chiffres et que la valeur de \$9,774 censée représenter nos importations d'Angleterre d'un certain article n'est en réalité que de \$6,636.

L'hon. M. RHODES: Je réponds à cela qu'on doit conclure de ces chiffres que nous avons d'autant plus d'occasions de faire des échanges avec l'Angleterre.

M. YOUNG: Cela veut dire que mes honorables vis-à-vis ont réussi plus qu'ils ne s'en vantent à arrêter le commerce du pays. Cela veut dire qu'on a paralysé le commerce du Canada dans une mesure bien plus grande que ne le prétendent mes honorables amis. Cela veut dire aussi qu'on ne peut plus se fier à la statistique de notre commerce.

L'hon. M. RYCKMAN: C'est injuste. Chacun sait que, dans l'état actuel de fluctuations des changes, la valeur de la livre est de \$4.86c. $\frac{2}{3}$ pour les fins de la douane. Mon honorable ami est fort habile en arithmétique et il peut facilement faire le calcul lui-même. Il est peu digne de lui de dire que la statistique du commerce donne une idée fausse.

M. YOUNG: S'il est vrai que \$9,774 égaient \$6,636, j'ai tort; mais si \$6,636 valent moins que \$9,774, je puis dire que la statistique est fausse.

L'hon. M. RHODES: Mon honorable ami oublie tout à fait que la statistique indique aussi le nombre de livres. Il peut s'en servir pour tout raisonnement qu'il lui plaira, mais il ne convient aucunement de dire que la statistique n'est pas exacte. Il a peut-être raison au sujet de la valeur des marchandises, mais c'est une tout autre question.

M. YOUNG: La statistique sur le commerce du Canada est établie en monnaie canadienne, mais on ne peut s'y fier, selon l'aveu du ministre même.

L'hon. M. RHODES: La statistique est établie aussi bien en livres qu'en dollars et cents.

M. YOUNG: Le total n'est donné qu'en dollars, et non en livres et en dollars. Quand, au cours du congrès, les délégués anglais calculaient les possibilités du commerce du beurre de cacao, par exemple, avec le Canada, leur a-t-on dit qu'ils ne devaient pas se fier à la statistique des importations, que \$9,774 ne représentaient pas les chiffres réels?

L'hon. M. RYCKMAN: Il n'était pas nécessaire de leur dire cela; ils le savaient.

M. YOUNG: C'est un état de choses plutôt grave quand nous ne pouvons plus nous fier à l'exactitude de nos propres statistiques officielles sur le commerce. Mon honorable ami nous dit maintenant que nous en prenons pour une valeur de \$618,000 aux Pays-Bas. Voici que nous relevons le droit de 2 c. à 3 c.